

## MD

MDEN3DS PE **Diplôme d'études spécialisées en science dentaire (médecine dentaire pédiatrique)**



### Gestion du programme

MDEN Ecole de médecine dentaire et de stomatologie  
Responsable académique : Christiane Demars-Fremault  
Contact : Françoise Larose  
Tél. 02 764 57 21

E-mail [larose@mden.ucl.ac.be](mailto:larose@mden.ucl.ac.be)

### Commission d'enseignement

Président : Chr. Demars-Fremault  
Membres : P. Bercy, J.-P. Buts, H. De Clerck, J.-M. Godfraind, B. Lengele, Ch. Pilipili, H. Reychler, Th. Sluysmans, Ch. Vanzeveren, J. Vreven et un délégué des dentistes assistants candidats spécialistes.

### Objectif de la formation

Cette formation est destinée à permettre aux licenciés en science dentaire d'acquérir des connaissances approfondies en médecine dentaire pédiatrique. Durant sa spécialisation, le candidat spécialiste effectuera lui-même des soins, assurera l'encadrement des étudiants, recevra un enseignement théorique et rédigera un mémoire.

### Conditions d'admission

Diplôme de licencié en science dentaire ou tout autre diplôme équivalent.

### Demande d'admission

Un dossier doit être introduit par le candidat avant le 15 mai auprès de la Commission de sélection. L'acceptation de la candidature sera décidée par cette Commission sur la base du curriculum d'études.

### Structure générale du programme

#### Tronc commun à toutes les formations spécialisées en science dentaire

Il comprend 100 heures de formation théorique générale à répartir sur 2 ans maximum en fonction des possibilités d'organisation.

#### Formation spécifique au DES en médecine dentaire pédiatrique

2,5 années à temps plein

- un enseignement théorique : 150 heures
- des séminaires : 50 heures
- une formation clinique encadrée : 100 heures
- la participation à l'encadrement clinique des étudiants de licence en science dentaire

La formation théorique comporte une assistance aux cours et aux séminaires organisés pour les candidats, ainsi qu'à des congrès ou des réunions scientifiques en rapport avec la spécialisation. Rédaction d'un rapport résultant de la recherche bibliographique effectuée.

### Contenu du programme

#### Tronc commun à toutes les formations spécialisées en science dentaire

100 heures à choisir dans le programme de la Faculté de médecine de l'UCL, moyennant l'accord de la Commission d'enseignement, avec, au moins, 3 cours parmi ceux repris ci-dessous.

#### Statistiques

<u>MED2430</u>	Eléments de statistiques médicales[15h+15h] (3 crédits)	William D'Hoore, Annie Robert
<u>ESP3420</u>	Statistique médicale[22.5h+7.5h] (3 crédits)	Annie Robert

#### Epidémiologie

<u>ESP3142</u>	Epidémiologie[22.5h+7.5h] (3 crédits)	Annie Robert (supplée René Tonglet), René Tonglet
----------------	---------------------------------------	--

<u>ESP3511</u>	Epidémiologie clinique: médecine basée sur les preuves[15h] (2 crédits)	Benoît Boland
<u>ESP3512</u>	Epidémiologie clinique: principes des essais cliniques[15h+15h] (2 crédits)	Annie Robert
<u>ESP3530</u>	Stratégies de la décision médicale[30h]	Olivier Devuyt, Annie Robert
<b>Informatique</b>		
<u>INFM2111</u>	Eléments d'informatique médicale[15h+15h] (2 crédits)	Benoît Debande, Jean-Marie Ketelslegers
<u>INFM2112</u>	Informatique médicale[15h+15h] (2 crédits)	Etienne De Clercq, Francis Roger France
<b>Module général</b>		
<u>DENT3000</u>	Questions spéciales de médecine dentaire[30h]	N.
<b>Cours spécifiques au DES en médecine dentaire pédiatrique</b>		
<u>DENT3100</u>	Compléments de médecine dentaire pédiatrique[50h] (4.5 crédits)	Christiane Demars-Fremault, Charles Pilipili
<u>DENT3110</u>	Séminaire de médecine dentaire pédiatrique[50h] (4.5 crédits)	Christiane Demars-Fremault, Charles Pilipili
<u>DENT3120</u>	Travaux cliniques encadrés en médecine dentaire pédiatrique[100h] (10 crédits)	Christiane Demars-Fremault, Charles Pilipili

### Évaluation

Chaque candidat sera évalué par la Commission d'enseignement de médecine dentaire pédiatrique au cours d'un **examen oral** destiné à tester ses connaissances générales ainsi que celles spécifiques à la spécialité choisie.

Il devra rédiger un **mémoire** approuvé par la Commission d'enseignement de médecine dentaire pédiatrique.

Après avoir rempli toutes les conditions requises par la Commission d'enseignement de médecine dentaire pédiatrique, le candidat pourra recevoir le titre de *diplômé d'études spécialisées en médecine dentaire pédiatrique*.